

PROGRAMME « DÉSERT ORIENTAL » (dir. Hélène Cuvigny)

SAISON 2008/2009 : DIOS

La campagne, la dernière programmée à Dios, s'est déroulée du 24 décembre 2008 au 24 janvier 2009. Elle a été suivie d'une mission d'étude au magasin de Quft (26 janvier-5 février). Nous avons pu achever pratiquement la fouille du dépotoir situé devant l'entrée du fort, à l'intérieur duquel nous avons dégagé l'angle sud-ouest et l'ensemble de la façade nord. Cette année, plusieurs spécialistes nous ont rejoints : Martine LEGUILLOUX (Centre archéologique du Var), archéozoologue, a étudié les restes fauniques recueillis lors des campagnes précédentes ; Gyorgi PALFI (Szeged University, paléopathologiste) est venu étudier le squelette curieusement inhumé dans le dépotoir que nous avons dégagé lors de la première campagne ; Dominique CARDON (Cnrs) et Danièle NADAL (restauratrice, vice-présidente du laboratoire *Materia viva*, Toulouse) ont participé à la mission d'étude à Quft, pour faire des photos en vue de la publication prochaine du matériel de Didymoi et ont commencé à travailler sur le matériel textile de Dios. Pour le reste, l'équipe comprenait les membres habituels : H. CUVIGNY (Cnrs, papyrologue), A. BÜLOW-JACOBSEN (papyrologue, photographe), Jean-Pierre BRUN, Emmanuel BOTTE, Michel REDDÉ (archéologues), Laetitia CAVASSA (céramologue), Khaled ZAZA (Ifao, dessinateur).

I. La fouille

1. L'angle nord-est du fort

La campagne 2009 a permis de dégager l'ensemble des pièces adossées au rempart septentrional, depuis la pièce 15 jusqu'à l'angle nord-est. La pièce 16, déjà partiellement fouillée en 2008, a fait l'objet de sondages complémentaires.



Fig. 1. Vue générale des casernements nord.

Pièce 15. L'espace est constitué de trois sous-ensembles (a,b,c), divisés par des cloisons. La pièce c, du côté du puits, constitue une adjonction à l'ensemble a-b. Ce dernier constituait, à l'origine, un espace unique, construit en dalles de schiste liées à la boue et soigneusement assemblées. Les murs ont été implantés sur un remblai de graviers, destinés à aplanir le sol, et adossés au rempart. L'entrée unique se faisait du côté de l'espace central du fort. Aucun sol n'a été observé en a. En b subsiste un reste de dalles de granite noir. Le mode de construction plaide en faveur d'une appartenance à la première phase du fort.

Dans un second temps, la pièce a été divisée par une cloison de blocs de granit gris, assez mal assemblés, et de briques cuites remployées. Trois petits loculi sont installés sur le sol primitif de b, du côté oriental, avec des briques remployées et des pierres. Les deux plus grandes sont des banquettes (lits ?), le plus petit, dans l'angle sud-est, pourrait être un coffre ou un support de table. Le seuil de la pièce est refait avec des briques de remploi.

C'est dans un troisième temps seulement qu'est édifié l'espace c. Il ménage une banquette dans son mur occidental. Appuyée contre la façade, une mangeoire devait servir à l'alimentation d'animaux.

On doit observer que cette pièce a servi jusqu'à la dernière phase de la vie du fort ; elle n'est en effet pas polluée par les dépôts d'ordures et a été soigneusement nettoyée. Elle a livré un fragment de plaque en stéatite, dont un second a été découvert dans l'*aedes* et un troisième dans la citerne. Un fragment d'une statuette de sphinx y a aussi été découvert.

Pièce 16. Elle comporte une antichambre dotée d'une banquette. Deux phases sont nettement séparées. La première correspond à la construction du rempart et des murs périmétraux en pierres de schiste bien assisées et liées à l'argile. Lors de cette phase, le sol naturel, en pente vers le sud, est nivelé par une couche de gravier stérile (US 11610). Une amphore Dressel 2/4 égyptienne, décollée, est alors mise en place dans le substrat et recouverte de dalles de schiste. Le sol associé 11609 est resté propre. Un dépôt de fragments d'amphores, dans l'angle nord-ouest (11608) étant le seul témoin de l'occupation. Ce sol constamment nettoyé est recouvert par le sol 11607 lié à la construction du mur est en blocs de granit mal assisés. Suivent alors rapidement les sols 11606 (qui semble formé de litière animale) et 11604. Aucun aménagement interne n'est attribuable à cette époque, sauf un empierrement de forme carrée liée au sol 11604.

Pièce 18. On regroupe ainsi artificiellement une série de trois pièces (a,b,c) dont le plan montre, de toute évidence, qu'il s'agit de créations successives. L'élément le plus ancien (a) est adossé contre le rempart. Il s'agit de murs en blocs de granit gris, assez régulièrement construits avec un liant à la boue. La pièce comprend un sol de dalles de granit noir fin, dans la partie antérieure. Contre le rempart, dans l'angle nord-est, est adossé un petit four carré, en briques cuites, contenant encore une couche cendreuse au fond. Les deux portes qui donnent accès à cet ensemble ont été bouchées, l'une totalement, vers 18b, l'autre partiellement, vers 19a.

Un sondage sous le dallage a montré l'existence d'un mur antérieur arasé qui prolonge le mur oriental de 18b. C'est dans un troisième temps seulement qu'a été construite la pièce c, appuyée contre les espaces antérieurs du côté de l'espace central du fort. Il s'agit d'un espace barlong, édifié en blocs de granit gris irrégulièrement assemblés. Une banquette (?) est adossée au mur occidental, et un petit coffre de briques de remploi est calé dans l'angle sud-est.

Tout cet ensemble a été nettoyé jusqu'à la fin de l'occupation du fort et n'a pas livré de couches de dépotoir.

Pièce 19. Contiguë à la pièce 18a, elle en partage la plupart des caractéristiques et elle appartient manifestement à la même phase de construction. Des traces d'enduit blanc sont encore visibles en bas des murs. On observe là aussi un sol dallé sur lequel sont venus s'installer, contre le rempart, deux fours (?) carrés en briques cuites de remploi, juchés sur une banquette de pierre. L'accès de la pièce au sud, vers 19b, a été bouché, alors qu'a subsisté l'accès oriental, vers 20a.

La pièce b montre, au nord, la continuation du dallage de l'ensemble 18a/19a. Ses murs nord et est appartiennent à cette même phase, assez soignée. Le mur occidental, en revanche, est un ragréage. Le sol dallé a reçu, dans un second temps, de petites installations : un coffre en briques cuites remployées dans l'angle nord-ouest, un petit *loculus* destiné à la cuisine (?), au centre. Une marche de briques cuites est visible au pied de la porte sud-est, vers la pièce 20b.

Les trois accès de la pièce ont pour finir été bouchés.

Un sondage le long du mur sud a montré un comblement de gravier et de gravats recouvrant une première marche de briques cuites au seuil de l'accès qui mène à la pièce 20b.

L'ensemble de ces espaces est resté vierge de tout dépôt d'ordures jusqu'à la fin de la vie du fort.

Pièce 20. On distingue, du nord au sud, trois sous-ensembles (a,b,c), le dernier (c) constituant manifestement une adjonction qui empiète sur l'espace central primitif. Les murs sont assez soigneusement construits en blocs de granit gris liés à la boue. Aucun sol ou aucun aménagement particulier n'est à noter. La porte primitive vers la cour se trouvait au sud, avant l'adjonction de c, et il existait un accès depuis 19b.

On doit observer en revanche que le mur oriental de cet ensemble constituait, initialement, une maçonnerie aveugle, dans laquelle ont été ménagés deux percements, l'un dans 20a, l'autre dans 20b, vers la pièce 22a. Ces ouvertures ont sensiblement modifié les circulations et sans doute aussi la répartition de l'espace, les pièces 20a,b,c étant désormais reliées au *praetorium* à l'est.

Pièce 21. Il s'agit d'une petite pièce de 2,80 m x 2,40 m, construite assez soigneusement avec des blocs de grès liés à la boue, contre le rempart. Son seul accès est à l'est, vers la pièce 24. Sa principale caractéristique est d'avoir reçu un pavement de mosaïque noir et blanc, assemblé sans mortier avec des éclats irréguliers de schiste et de quartz. Le tapis représente un rectangle noir sur fond blanc. Un liseré blanc interne encadre à l'intérieur de ce rectangle un losange noir interne séparé du fond par deux filets blancs. Des traces d'encastrement (meuble ?) sont visibles près des murs sud et est. Sous le sol mosaïqué (cote 490,56) apparaît un premier sol de mouna.

Pièce 22. On distingue deux sous-ensembles (a et b), séparés par une porte bouchée dans un second temps. Différentes traces d'enduit blanc sont visibles au pied des murs. L'espace était propre, sans dépôt final d'ordures. Aucun sol n'a été observé hormis un niveau induré au-dessus du wadi.

L'accès primitif se faisait au sud, vers l'espace central du fort. Après sa condamnation, on n'a plus accédé à cet ensemble, intégré dans le *praetorium*, que par la pièce 20c. Une fois bouché le passage entre 22a et 22b, ainsi que celui entre 22a et 24, l'accès au *praetorium* n'était simplement plus possible par aucune des pièces actuellement connues. L'ordre dans lequel ces fermetures ont été effectuées n'est donc pas très clair.

Pièce 23. C'est une vaste salle de 4,35 x 4,80 m, ouverte vers l'ouest (pièce 22b) et le nord (pièce 24). Dans un premier temps existait aussi un passage vers la pièce 26, finalement

condamnée. Le sol en terre battue, à la cote 490,48, est installé sur un remblai de gravier, au fond duquel on trouve des traces cendreuses accompagné d'un ensemble céramique de la fin du second siècle au plus tôt (ensemble 12302, cote 490,24).

Des traces d'enduit blanc sont visibles au bas des murs nord et ouest. Un petit aménagement tardif en briques cuites de remploi est accoté au mur occidental.

Pièce 24. Elle est incomplète, en raison de l'arrachement de l'angle nord-est du fort par le wadi. On peut toutefois évaluer ses dimensions à 4,40 m x 3,80 m. Il s'agit incontestablement d'une pièce de réception, si on en croit son pavement de mosaïque noir et blanc, composé selon la même technique que celui de la pièce 21 voisine et que celui de l'*aedes* fouillée en 2008. Le tapis est orienté de manière à être vu depuis la pièce 23, qui constitue l'accès principal. On observe en effet dans l'axe un fronton de temple au-dessus d'une façade encadrée par deux colonnes. La porte, symbolisée par des panneaux à gros cabochons noirs, est entrouverte. Des acrotères et une cimaise sont visibles sur le fronton, au centre duquel apparaît un cercle noir. De part et d'autre du bâtiment apparaît un damier noir et blanc. En haut à gauche un carré noir sur fond blanc inscrit une croix de saint André entrelacé d'une croix simple. On ignore si, par symétrie, il faut restituer le même motif dans le quadrant arraché par le wadi.



Fig. 2. La mosaïque dans la pièce de réception du *praetorium*.

Pièce 25. Il ne reste de la pièce qu'un pavement mosaïqué dans l'angle sud-ouest. Des traces de réparation avec des pierres sont visibles au nord.

Cet ensemble de pièces (20 a-c, 21 à 26) constitue un vaste complexe qu'en raison de son décor particulier nous pensons pouvoir identifier avec le *praetorium* du camp, connu par des listes de garde qui le situent dans un angle du poste, comme à Maximianon. Il a fonctionné jusqu'à la fin de l'occupation du poste, puisqu'il était complètement exempt de couches de débris. Construit assez soigneusement en blocs de granit sur une couche de remblai qui ne

paraît pas antérieure à la fin du second siècle, il semble procéder d'une refonte globale des architectures du fort, contemporaine de celle de l'*aedes*, si l'on en croit la similitude de technique employée pour les sols de mosaïque.

2. La zone centrale

A. La pièce centrale (50)

Le fort de Dios a révélé, une nouvelle fois, la présence d'une pièce située dans l'axe central entre la porte et le puits, comme à Maximianon, Krokodilô, Didymoi, el-Homra. Ces pièces sont presque toujours très ruinées par l'effondrement du puits sur lui-même, de sorte que leur fonction reste pour l'instant mal expliquée. Celle de Dios ne faillit pas à la règle. Son sol a en effet été arraché par un bulldozer. Il en reste quelques éléments au pied des murs, avec la trace de l'encastrement des dalles. D'autres vestiges de sol ont pu également être dégagés vers l'ouest, en direction de la porte. En revanche l'existence d'un système de fermeture de cet espace n'a pu être montrée. Dans les cas de Didymoi, de Maximianon et d'el-Homra, des piédroits avaient pu être mis en évidence.

B. Le complexe A au nord de la pièce centrale

Au nord de la pièce centrale est apparu un complexe de constructions installées tardivement dans l'espace, jusque là vide, qui sépare la pièce 50 de la galerie de casernements adossés au rempart nord.

Les pièces 60 à 63 sont construites contre le mur nord de la pièce 50, sur lequel elles s'appuient. Les pièces 61 et 62 sont bien construites, avec des murs réguliers en granit gris correctement appareillés à la boue, et fondés sur un petit sol de mouna à $z = 490,36$. La pièce 60 semble en revanche rajoutée sur les précédentes ; elle présente un appareil médiocre et irrégulier, installé sur une épaisse couche de dépotoir.

On pénètre par un couloir (63), très ruiné par le passage d'un bulldozer, et on entre dans la pièce 62 par un petit seuil de pierres. La pièce 62 a révélé deux niveaux successifs de sol de terre battue (490,58 et 490,39). Dans l'angle sud-ouest apparaissent deux coffres carrés construits en culs d'amphores. De cette pièce on pouvait initialement passer dans la pièce 61 par une petite porte à l'angle sud-est, aujourd'hui obstruée. Par une autre petite porte dans l'angle nord-est un escalier de trois marches descendait vers l'espace 64, situé en contrebas. La pièce a servi de dépotoir dans son ultime phase d'occupation.

La pièce 61, dans son état actuel, est le fruit d'une série de réfections. Son angle nord-est et son mur oriental ont été reconstruits et fondés sur une couche de fumier. L'angle sud-ouest, vers la pièce 60, est détruit. Dans la partie adossée à la pièce 50 a été installée une petite mangeoire pour des animaux. Le reste de la pièce a livré un fumier abondant sur lequel s'est accumulé un dépotoir d'ordures dans la phase finale d'occupation. Il en va de même de la pièce 60.

[Fig. 4 Photo d'ostracon non-pulvé enlevée]

Fig. 4. O.Dios inv. 1403. Dessin trouvé dans la pièce 62 (US 16201). L'auteur aimait la symétrie : de part et d'autre de deux palmes, deux protomes de personnages barbus et crépus, sous lesquels on lit le nom de deux soldats et celui de leur centurie.

Les pièces 54 à 57 constituent un second ensemble apparemment homogène. La pièce 54, construite en blocs de granit gris, est formée d'un petit espace central bordé au nord et à l'est par des silos, en pierres eux aussi. Leur contenu n'est pas connu. L'étroit espace 55 ne peut être qu'une resserre ou une soue. La pièce 56, en bordure du puits, est trop ruinée pour qu'on puisse proposer quelque identification que ce soit. La pièce 57 comprend en revanche en son

centre une petite aire circulaire en mouna soigneusement lissée, formant une légère cuvette, qui pourrait avoir servi à recueillir du grain moulu. Tout cet ensemble a été, lui aussi recouvert par une couche de dépotoir dans la phase finale de l'occupation du fort.



Fig. 5. La pièce 54 et ses silos en équerre, la pièce 57 et son aire en argile lissée.

Dans l'espace entre cet ensemble et le précédent apparaissent une série de constructions médiocres et mal appareillées, sans plan apparemment défini installées dans un creux du terrain. Leur mauvais état de conservation ne favorise guère l'interprétation et la compréhension des circulations internes. On observe toutefois, dans l'espace 64, la présence d'une mangeoire pour animaux. On accédait à cette pièce depuis le nord, où une porte est visible. Il en va de même pour la pièce 65, où aucune installation n'a pu être mise en évidence. Cet ensemble d'enclos irréguliers, associés à des espaces de stockage s'apparente, à notre sens, à un complexe agricole. Les enclos pourraient s'interpréter ici comme les restes de parcs à animaux (ovins ou suidés).

3. La zone sud-ouest

En 2008, la rangée de pièces situées dans l'angle sud-ouest du fort avait été en partie dégagée. La pièce 52 correspond à un couloir et à un escalier permettant d'accéder à la tour sud de la porte. La pièce 52 est une chapelle qui connaît trois sous-phases. Les pièces 49, 48, 47, 46, 45 et 44 sont des aménagements tardifs construits entre le rebord de la citerne et le rempart.

A. Les pièces 49 à 45

La **pièce 49A** mesure environ 2,80 x 2,35 m. Elle est accolée au rempart et pourvue de deux accès : l'un à l'est la met en communication avec l'antichambre 49B, l'autre au sud avec la

pièce 48. Sous la pièce, sur le lit du wadi, se trouvent les vestiges d'une banquette en L, limitée par des pierres de granit plantées de chant dans le substrat.

Mesurant 2,40 par 2,10 m, la **pièce 48** est limitée au nord par le mur de la **pièce 49B**, à l'est par un long mur construits en blocs de grès sur le rebord de la citerne et au sud par un mur dont l'appareil est en arêtes de poisson. La pièce est pourvue de trois accès : au nord vers la pièce 49, au sud vers la pièce 47 et à l'est directement dans un passage ménagé le long de la citerne. Deux silos a et b sont construits en briques liées à l'argile contre le mur sud. Un troisième (c) a été creusé dans l'épaisseur du rempart

Mesurant environ 5 par 2 m, la **pièce 47** est pourvue de deux accès : au nord vers la pièce 48 par une porte accolée au rempart, au sud vers la pièce 46 par une porte accolé au mur est. Deux silos a et b sont construits en briques liées à l'argile contre le repart. Deux autres, c et d sont accolés au mur est. Le silo c est limité au sud par une large dalle triangulaire qui a servi de table. Un compartiment e a été construit sur le b avec des pierres.

La **pièce 46** occupe l'angle sud-ouest du fort et mesure 3,80 x 2,90 m. Elle a été subdivisée en trois. 46A est une petite pièce dont la porte a été bouchée dans un second temps. Le sol est en argile sans aménagement. 46B est un passage qui conduit à deux marches permettant d'accéder à 146C qui est un lieu de stockage comprenant, dans la phase finale, 5 silos construits en briques et enduits de chaux. Tous ont été en partie détruits par la suite, surtout le silo b. Le silo e, en forme de quart de cercle, occupe l'angle des murs est et nord. Ces installations sont contemporaines de la dernière phase d'occupation de la zone.

La pièce 45 (3,80 par 2,10 m) forme un cul de sac. En effet le mur d qui la barre à l'est ne comporte pas de porte et remonte à une époque antérieure à l'établissement de l'ensemble des petites pièces 45 à 49. Ce mur, en blocs de granit liés à l'argile, chevauche le rebord de la citerne et devait porter le tuyau aboutissant au conduit maçonné traversant le rempart et portant l'eau à l'abreuvoir extérieur.

Contre ce mur s'appuie le mur e, en blocs de granit, qui est construit sur le rebord de la citerne. Le mur b limite une large banquette dans laquelle est ménagée une grande fosse f parementée de briques et couverte de dalles. Un dernier mur, en pierres sèches (c), très tardif, est construit sur les derniers niveaux d'occupation.

B. La citerne 3

Afin de vérifier si certains éléments de la chapelle – fouillée en 2008 – n'avaient pas été jetés dans le bassin occidental de la citerne, nous avons procédé à la fouille de ce dernier. Cette partie de la citerne a servi de dépotoir durant la dernière phase d'occupation du fort, comme l'atteste le mobilier céramique (fragment de sigillée claire C forme Hayes 50A, grande quantité de gourdes du groupe B et amphores du III^e siècle (Kapitan II, Agora F65-66 du IIe-IIIe siècle). À la surface du dépotoir, à la limite du sable, plusieurs tessons de céramique modelée (Eastern Desert Ware) appartiennent à trois vases décorés.



Fig. 000. *Eastern Desert Ware*. On ignore où cette céramique modelée était fabriquée. Sans doute par les *barbaroi* mentionnées dans quelques ostraca de Dios et de Didymoi datant du III^e s. À cette époque, les barbares, qui rendaient sans doute quelques services, venaient se ravitailler dans les garnisons.

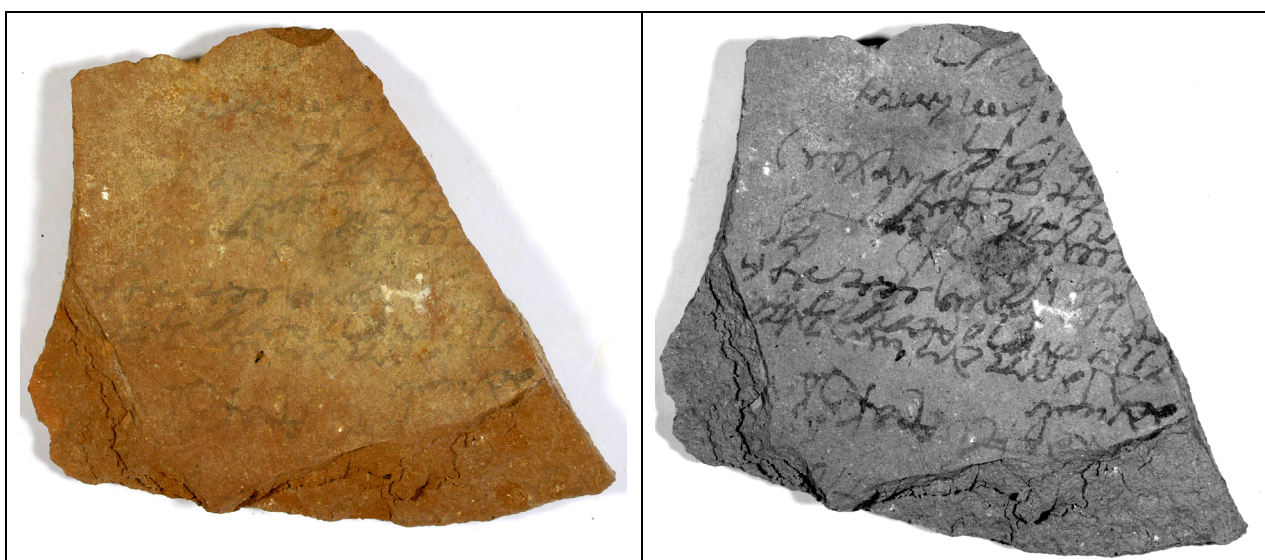


Fig. 000. O.Dios inv. 1507 provient du dépôt d'ordures au fond de la citerne 3, qui date des derniers moments d'occupation du fort. Le cliché de droite montre l'intérêt que présente la photographie infrarouge, désormais facile à mettre en œuvre avec un appareil numérique réglé à cet effet. C'est le cliché infrarouge qui nous a persuadés d'inventorier ce misérable tesson, un brouillon incomplet, mais qui s'est révélé présenter (aux lignes 1-2, tête-bêche par rapport au reste du texte) une date impériale avec des éléments de titulature qui ne conviennent qu'à Philippe l'Arabe : on est en 248/249. C'est la date la plus tardive attestée à ce jour dans les *praesidia* du désert de Bérénice.

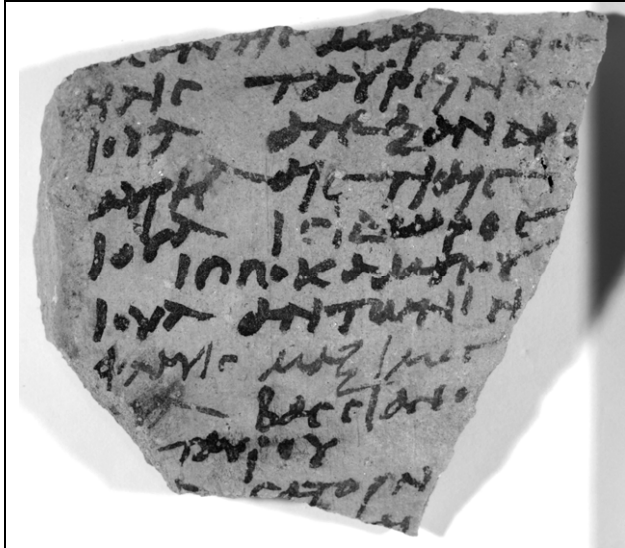


Fig. 000. O.Dios inv. 1512. Fragment d'un tableau de service provenant du fond de la citerne. Parmi les *duo nomina*, on note les mots τάρου et ἱπποκάμπου, génitifs dépendant de σ γνον sous-entendu : il s'agit des mots d'ordre.

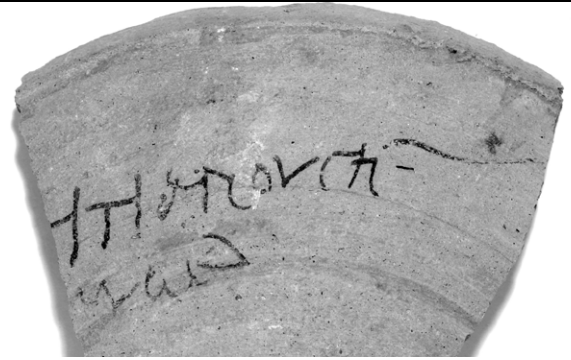
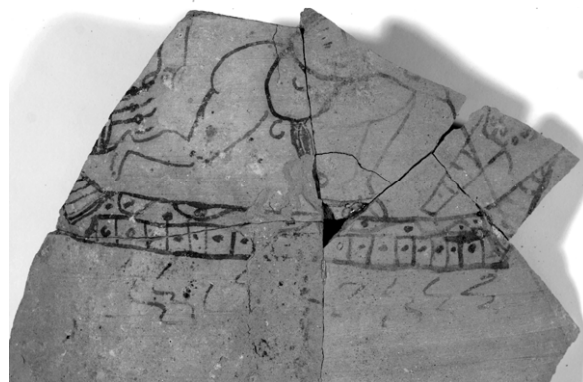


Fig. 000. O.Dios inv. 1473. Lorsque s'est formé le dépôt de détritus au fond de la citerne, le vin de la garnison n'était presque plus jamais contenu dans des amphores, mais dans des gourdes. Plusieurs de ces gourdes du III^e s. ont la particularité de présenter l'inscription εὐώδης (sc. οἶνος), qui signifie, selon nous, non pas vin parfumé, mais vin qui n'a pas tourné. Cette gourde appartenait au *signifer* Titianus.



O.Dios inv. 1402. Scène nilotique (pygmée manœuvrant une barque à la perche ?)



O.Dios inv. 1501. La céramique suggère que ce fragment faisait partie de la même scène que celui de gauche. Lotus et enseigne (une *aquila* légionnaire ?).

Après l'abandon du fort, ce bassin s'est progressivement comblé de sable éolien, au milieu duquel nous avons découvert quelques éléments en stéatite appartenant au mobilier statuaire et à la décoration de la chapelle, jetés lors d'un ou plusieurs séjours temporaires, probablement à l'époque byzantine.

4. Le dépotoir

La fouille a porté sur les carrés 22, 27, 28, 37, 38 et 53 à 55. Comme nous l'avons observé lors des précédentes campagnes, la stratigraphie est formée d'une succession de couches de sable, de paille, de graviers, intercalées avec des lentilles, plus ou moins étendues et épaisses, de cendres ou de chaux.

On notera toutefois la découverte dans le carré 55 d'une soue construite directement sur le sol naturel. Il s'agit donc de la structure la plus ancienne dédiée au nourrissage des cochons ; durant la campagne de 2008 une autre soue avait été mise au jour sur des niveaux de dépotoir préexistants dans le carré.



Fig. 000 et 000. La soue sur le sol du wâdî. Le dépotoir, peu épais à cet endroit, est pauvre en matériel. Au premier plan sur la photo de gauche, restes d'un petit foyer qui pourrait avoir été ménagé par les constructeurs du fort.

Aucune rupture ne se dégage de l'ensemble de la stratigraphie du dépotoir, mais il faut envisager que le bassin occidental de la citerne à l'intérieur du fort (v. *supra*) a certainement constitué un lieu de décharge lors de la dernière phase d'occupation.

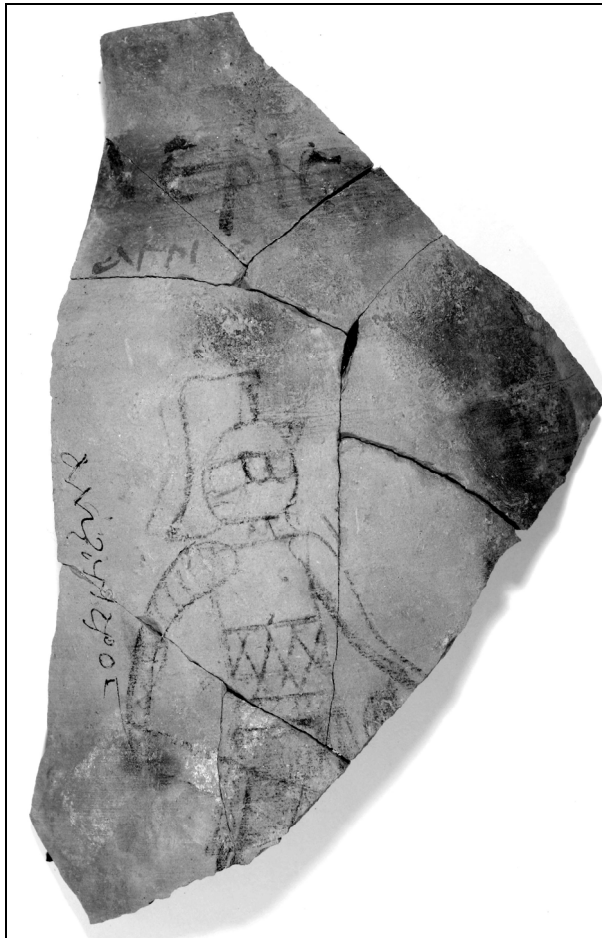
Ostraca du dépotoir

[Photo enlevée]

O.Dios inv. 1544. Compte. On lit clairement à la ligne 2 ἄρτων ζεύγη γ ἐν μανναδ() μικρῶ, « 3 paires de pains dans un petit *mannad*() ». Ce dernier mot n'est autrement connu en grec que dans un des Apophtegmes des Pères du désert, où il désigne de toute évidence, comme dans notre ostracon, un sac ou un panier. Les érudits ont rapproché ce μαννάδιον du français « manne », qui est emprunté au moyen-néerlandais *manne/mande*. Ce rapprochement laisse sceptique.

[Photo enlevée]

O.Dios inv. 1264. Lettre d'Arabiôn à Sarapias, la pressant de venir exercer ses talents à Kompassi. Le salaire au mois, 30 statères, est deux fois plus élevé que le tarif habituel ; en outre, les clients prendront à leur charge l'impôt sur la prostitution et le transport de Sarapias, aller-retour, à dos d'âne.



O.Dios inv. 1335. Le myrmillon Alexandros.

[Photo enlevée]

O.Dios inv. 1175. Tableau de service couvrant plus d'un mois. Il confirme que la garnison ne comportait pas plus d'une quinzaine de fantassins.

[Photo enlevée]

O.Dios inv. 1460. Brouillon d'une plainte adressée à Licinnius Licinnianus (inconnu dans la prosopographie des préfets du désert de Bérénice), qui porte ici le titre de *procurator Augusti et praefectus alae Vocontiorum*. Le document, écrit avec un calame baveux, n'a pas encore été entièrement déchiffré. Le plaignant est un soldat du *praesidium* de Dios, qui accuse le *curator praesidii* de divers méfaits, en particulier de tricher sur les rations de nourriture distribuées aux soldats.

5. Le faciès céramique

La vaisselle trouvée dans le dépotoir est composée pour l'essentiel de productions égyptiennes à pâte alluviale, à pâte calcaire et des vases fabriqués à Assouan (vaisselle commune et à paroi fine). Les amphores vinaires sont, dans leur grande majorité égyptiennes. On note toutefois comme importations des amphores de vin de Crète, de Chypre ainsi que des amphores italiques du type Dressel 2-4 produites le long de la côte tyrrhénienne.

Le matériel mis au jour lors de la fouille des espaces du fort date de la dernière phase de son occupation. Les amphores égyptiennes et les gourdes fabriquées à Assouan (catégorie A) et dans les ateliers de la zone de Coptos-Thèbes (catégorie B) sont très nombreuses. Les importations sont principalement représentées par des amphores chypriotes, des amphores Kapitan II ainsi que des amphores gauloises G4.



Inv. 1607. Comme assez souvent, cette amphore égyptienne AE3 bitronconique, présente un trou sur son col. On pense qu'il s'agit de trous de dégazage, le moût, en Égypte, étant versé directement dans les amphores, sans passer par la phase de fermentation en dolium.

La faune

Le matériel dégagé au cours des campagnes de fouilles du site de Dios/Jovis se compose des restes des principales espèces domestiques ordinairement rencontrées sur les sites de fortins militaires. Par sa composition, ce matériel est semblable à celui découvert sur le site de Didymoi, situé plus au nord. Bien que le nombre de restes conservés dans le dépotoir de Dios soit sensiblement inférieur, on y retrouve des caractéristiques communes en rapport avec la nature de l'alimentation.

Les espèces consommées

Un échantillonnage a été effectué à partir des principales unités stratigraphiques, il a pu fournir un total de 799 restes identifiés en fonction de l'espèce et du segment anatomique (tab. 1). Sur cette base statistique intéressante on peut mettre en évidence une alimentation basée principalement sur les porcs et les petits ruminants auxquels venaient s'ajouter occasionnellement la viande de dromadaires et de volailles.

La part de chacune de ces espèces –porcs et petits ruminants- dans l'alimentation varie en fonction des périodes. Dans les niveaux dégagés dans le dépotoir extérieur et qui correspondent aux phases les plus anciennes, la viande de porc était la plus conséquente, 54 % des restes déterminés appartiennent à cette espèce, pour seulement 14 % d'os de petits ruminants, moutons et chèvres (fig. 1). Dans les niveaux du dépotoir intérieur, plus tardifs, les proportions sont presque inversées, on obtient une valeur de 49 % pour les restes de petits ruminants et 29 % pour les ossements de porcs (fig. 2).

Les quartiers consommés

La répartition des restes par segments anatomiques (tab. 2) met en évidence la sélection des quartiers de porcs, favorisant d'une part les parties de l'axe vertébral (vertèbres et côtes)

ainsi que les os des membres antérieurs et souligne d'autre part la rareté des os des pieds (métapodes, torses, carpes et phalanges), seulement 5 % des fragments osseux. Ce type de distribution anatomique indique un approvisionnement en viande de quartiers préparés, type salaisons.

La distribution des restes de moutons/chèvres ne s'organise pas de façon identique. Elle montre un équilibre relatif entre les différentes parties et notamment 20 % des os provenant des pieds. Ces proportions mettent en avant des abattages locaux pour assurer le ravitaillement en viande de petits ruminants.

Des proportions presque équivalentes se rencontrent dans les deux zones de décharges suggérant une nature similaire des apports en viande -viande fraîche pour les petits ruminants et salaisons pour les porcs- pendant les différentes phases d'occupation du fort.

	Dépotoir extérieur		Dépotoir intérieur	
	NRD	% <i>NRD</i>	NRD	% <i>NRD</i>
Porcs	294	53,7	74	29,4
Moutons/chèvres	79	14,4	124	49,2
Dromadaires	126	23	34	13,5
Equidés	7	1,3	10	4
Poules domestiques	12	2,2	10	4
Canards domestiques	5	0,9		
Oies domestiques	1	0,2		
Canidés	6	1,1		
Félins	2	0,4		
Faune marine	15	2,7		
Total NRD	547		252	

Tableau 1. La faune des dépotoirs extérieurs et intérieurs : nombre de restes déterminés (NRD) par espèce.

	Dépotoir extérieur				Dépotoir intérieur			
	Porcs		Ovis/Capra		Porcs		Ovis/Capra	
	NRD	%	NRD	%	NRD	%	NRD	%
Crânes	82	27,9	8	10,1	11	14,9	28	22,6
Vert/côtes	91	31	22	27,8	30	40,5	32	25,8
Pattes ant.	64	21,8	20	25,3	21	28,4	19	15,3
Pattes post.	41	13,9	14	17,7	8	10,8	19	15,3
Pieds	16	5,4	15	19	4	5,4	26	21
Total NRD	294		79		74		124	

Tableau 2. Répartition des restes de porcs et petits ruminants par segments anatomiques.

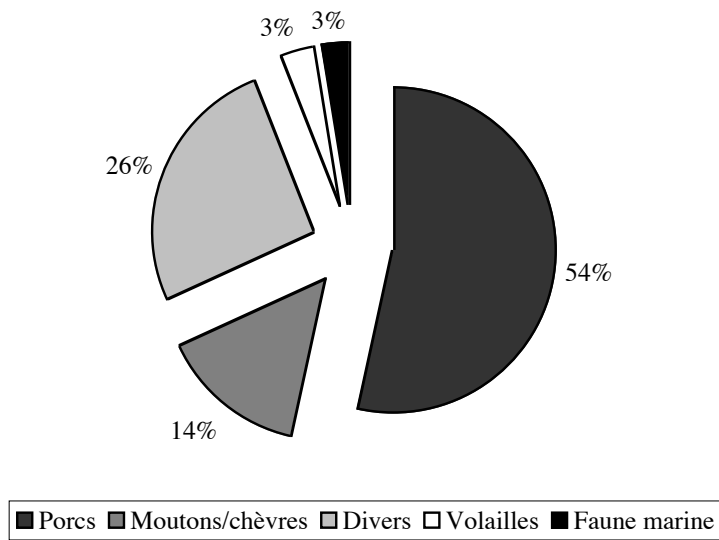


Figure 1. La faune du dépotoir extérieur (% du nombre de restes déterminés).

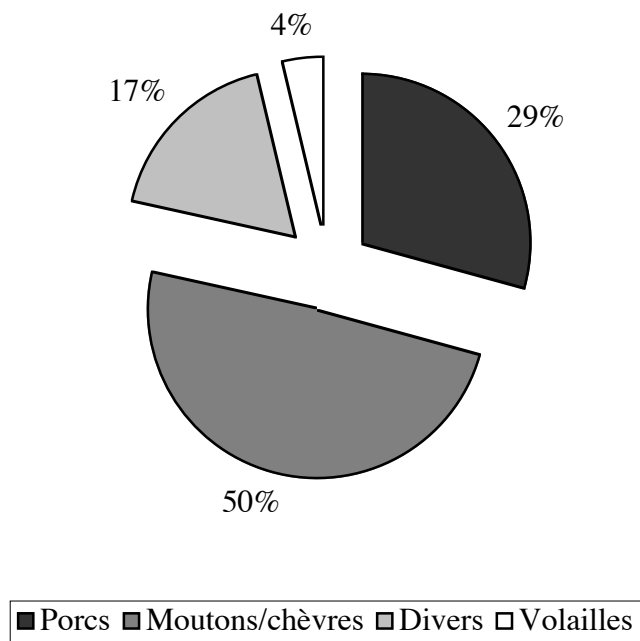


Figure 2. La faune du dépotoir intérieur (% du nombre de restes déterminés).